

Terrains Lande Haute

Le CM accepte à l'unanimité la création d'un budget annexe « Lotissement Campagnac » soumis à la nomenclature M14 et assujetti à la TVA ; par ailleurs, le CM approuve le budget primitif 2019 du budget annexe « Lotissement Campagnac » suivant :

- . Section Fonctionnement en dépenses et en recettes, un total de : 206 001.00 €
- . Section Investissement en dépenses et en recettes, un total de : 102 000.00 €.

Futur pôle médical communal : validation de l'étude et demande subventions 2019

Le Maire présente la nouvelle étude de faisabilité réalisée par l'ATD24 : regroupement de tous les médecins généralistes et spécialistes avec les infirmiers (avec salle d'attente et secrétariat en commun) et la pharmacie. Le CM autorise à l'unanimité le Maire à déposer un dossier de demande de subvention de DETR 2019 à hauteur de 25 % de 559 040 € HT (363 840 € pour le cabinet médical + 195 200 € pour la démolition et les aménagements extérieurs) soit 139 760 € et un dossier auprès du CD24 à hauteur de 10 % soit 55 904 € et de 15 % soit 83 856 €.

Salle culturelle Aillac

Le CM autorise à l'unanimité le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du CD24 à hauteur de 16.61 % de 372 800 € HT soit 61 920 €.

Par ailleurs, le CM attribue, à la majorité avec 1 abstention, la mission de contrôle technique pour ce projet à l'offre la moins disante soit celle de Socotec pour un montant de 3 290.00 € HT.

Point sur les dossiers en cours

Recensement de la population : du 17.01.2019 au 17.02.2019.

MAM : travaux en cours et qui avancent bien ; visite sur place mercredi à 18h00.

Travaux Eclairage Public : le CM accepte à l'unanimité le remplacement du candélabre n°0069 pour un montant de 3 829.57 € TTC dont 638.26 € pris en charge par le SDE.

CR des commissions

- CIAS : la principale décision est l'augmentation du tarif du portage de repas ; diminution du nombre d'heures facturées
- EHPAD : 100 000 € de recettes pour les repas confectionnés pour le CIAS et l'ALSH, cela a aussi permis de créer un emploi.

Questions diverses

Motion de l'AMF : le Maire donne lecture d'une motion adoptée à l'unanimité lors du Congrès des Maires 2018 ; le CM adopte à l'unanimité cette motion.

Demande prêt ou location SDF : le CM accepte à l'unanimité le prêt gracieux de la SDF pour le loto de l'Association ACSEL en partenariat avec l'association Pirates le 26.05.2019 ; le loto de la Croix-Rouge le 2 novembre 2019 et le loto de France Libertés le 9 novembre 2019.

SICTOM du PN : le Maire fait part de la nouvelle politique départementale de tarification pour le traitement des déchets ainsi que de la carte des nouveaux points de collecte sur la commune pour l'installation des contenants semi-enterrés qui vont être installés à terme sur l'ensemble du département.

Augmentation des loyers communaux : la commune ayant la possibilité d'augmenter au 1^{er} janvier 2019 les loyers communaux de 1.57 % et les loyers de la Sembélie de 1.25 %, le CM décide à l'unanimité d'augmenter l'ensemble des loyers de 1.00% au 1^{er} janvier 2019.

Informations diverses :

- la Commission scolaire va se réunir pour définir une nouvelle tarification de la cantine et de la garderie afin de simplifier le système ; le prochain conseil d'école est prévu le 14.03.2019.
- transport scolaire : 1 recrutement es prévu pour la conduite du bus et la fonction de placier pour les marchés ; 1 agent de la commune doit aussi en principe passer les permis et formations nécessaires ; une personne a été trouvée pour faire le chauffeur de bus jusqu'à la sortie de juillet 2019.

Le prochain CM est fixé au vendredi 8 mars 2019 à 18h30 pour le vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2018. Le CM pour le vote des budgets 2019 est fixé au Vendredi 5 avril 2019 à 18h30.